

CONFERENCE INTERNATIONALE

« La valorisation du patrimoine documentaire : une contribution pour le développement local durable en Afrique francophone. »

EBAD, Dakar, 17-19 Novembre 2017









Sommaire	1	
Présentation contextuelle	2	
Cérémonie d'ouverture	4	
Synthèse des sessions et de la table ronde	4	
Session 1 : Patrimoine et politique gouvernementale	4	
Session 2 : Coopération, réseaux et partenariats	6	
Section 3 : Gestion et Valorisation du patrimoine audiovisuel	en	Afrique
francophone	8	
Table ronde : Qu'est- ce qu'un document patrimonial vu d'Afrique : Histo	oire e	et
défis	8	
Conclusion et recommandations	9	
Quelle continuité pour la réflexion pour lancée	11	
Annexes	12	2
Liste des participants		
Liste des membres Comité scientifique		
Liste des membres du Comité d'organisation		

Programme de la conférence

Quelques Photos

Présentation

Du 17 au 19 Novembre 2017 s'est tenue la première conférence du Centre Régional PAC-IFLA - Afrique francophone, à Dakar au Sénégal.

En effet, la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et d'Institutions (IFLA), qui représente les intérêts des bibliothèques, des services d'information et de leurs utilisateurs, ayant la forme associative, à travers son programme stratégique *Preservation and conservation* (PAC), a constitué un réseau de Centres Régionaux pour s'assurer que les documents de bibliothèques et d'archives, publiés ou non, sur quelque support que ce soit, soient préservés et accessibles le plus longtemps possible. Le Centre Régional PAC pour l'Afrique francophone, issu de cette initiative, couvre les territoires des anciennes colonies françaises et belges : l'Afrique de l'ouest francophone, l'Afrique Centrale, l'océan indien et Madagascar. Comme tous les autres centres régionaux, il a pour mission essentielle d'organiser des activités de formation et d'information sur les bonnes pratiques de Préservation et Conservation du patrimoine documentaire en particulier ceux dont les problématiques sont liées à leur caractère immatériel (pharmacopée, contes, légendes, musique patrimoniale, alimentation patrimoniale, médecine traditionnelle, us et coutumes). Bref, de garantir la sauvegarde de tous les documents liés aux traditions orales et aux savoirs locaux.

La conférence PAC qui a réuni pendant 03 jours à Dakar, les professionnels de l'information documentaire, experts et spécialistes de conservation du continent africain et des autres régions du monde est née de la volonté des professionnels de conservation d'Afrique francophone de bâtir un forum, de formaliser un lieu d'échanges et de partage autour des problématiques relevant du document patrimonial, sa portée et la nécessité de se mobiliser pour sa préservation et sa sauvegarde. Plus de cinquante participants ont pris part aux travaux, venant de Huit (8) pays : Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Egypte, France, USA, Sénégal avec une présence remarquable de quatre associations professionnelles : IFLA, AFLIA, ALA (American Libraries association), ASBAD (Association Sénégalaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes.)

Quatre moments phares ont ponctué ces premières assisses :

 Les allocutions protocolaires d'ouverture et la conférence inaugurale sur « L'implication de l'IFLA dans le patrimoine culturel, du global au local », délivrée par

- Dr Marwa El SAHN, Directrice du Centre d'activités francophone à la bibliothèque d'Alexandrie en Egypte, et, par ailleurs Représentante officielle de l'IFLA;
- Les communications scientifiques reparties en 3 grandes sessions portant sur les thèmes « Patrimoine et politique gouvernementale », « Coopération, réseaux et partenariats » et « Gestion et Valorisation du patrimoine audiovisuel en Afrique francophone »;
- Une table ronde autour de la question « Qu'est-ce qu'un document patrimonial vu d'Afrique francophone ? (Histoire et défis.) ;
- Une réunion stratégique sur les grandes orientations de la prochaine conférence PAC.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a enregistré le mot de bienvenue de Madame Marie Sophie Dibounje MADIBA, Coordinatrice du PAC/IFLA-Afrique Francophone, les allocutions de Monsieur Mamadou DIARRA; Directeur de l'EBAD, de Monsieur Mandiaye NDIAYE, Président de l'ASBAD et de Monsieur John TSEBE, Président de l'AFLIA. A leur suite, le Professeur Saliou MBAYE, Président du Comité scientifique de la conférence, a présenté les orientations de la conférence et Dr Marwa El SAHN, Directrice du Centre d'activités francophone à la bibliothèque d'Alexandrie, membre du Conseil d'Administration de l'IFLA, Responsable du Programme Patrimoine culturel a prononcé la conférence inaugurale portant sur « L'implication de l'IFLA dans le patrimoine culturel – du global au local ». Elle a passé en revue l'action menée par l'IFLA dans le cadre de son programme patrimoine culturel, ses initiatives et projets en coopération avec l'UNESCO et, un point spécial a été mis sur le Registre des risques de l'IFLA.

En sa qualité Représentante officielle de l'IFLA, Dr Marwa El SAHN a déclaré l'ouverture officielle des travaux de la conférence.

Synthèse des sessions et de la table ronde

Quatorze (14) interventions ont été délivrées autour des thématiques suivantes :					
	 Les enjeux et les défis épistémologiques de la valorisation du 				
	patrimoine documentaire ;				
	Les politiques de conservation ;				
	La prévention de la dégradation des supports ;				

La gestion des risques et les plans d'urgence ;
La préservation des documents audiovisuels ;
La sauvegarde du patrimoine et la coopération internationale.

Ces communications étaient réparties en trois (3) grandes sessions.

Session 1 : Patrimoine et politique gouvernementale

La communication sur « Les enjeux et les défis épistémologiques de la valorisation du patrimoine documentaire » qui ouvrait ces travaux, a soutenu l'idée d'une évolution irrémédiable de la transmission traditionnelle des cultures immatérielles dans une Afrique profondément dominée par l'oralité. L'idée de patrimoine étant en pleine mutation avec les nouvelles technologies, la notion de patrimoine audiovisuel prend donc largement le pas et voit peu à peu la disparition des canaux traditionnels de transmission de la civilisation africaine : les griots , les arbres et places à palabres, les contes des anciens des villages disparaissent au profit des émissions radiophoniques puis télévisuelles ; et, la mondialisation aidant , à travers la TNT, les pratiques sociales et religieuses s'en trouvent aujourd'hui profondément modifiées.

En ce qui concerne la communication qui mettait en rapport les « Archives, la mémoire et le développement en Afrique » Le constat est que partout en Afrique francophone, les archives, les bibliothèques et autres structures documentaires de par leur mission d'assurer la sauvegarde du patrimoine documentaire, sont en mauvais état. Le Patrimoine documentaire écrit, des témoignages vivants de l'histoire de l'Afrique et de son peuple sont exposés à des agressions de toutes natures, à telle enseigne qu'ils sont pratiquement, à quelques exceptions près, inexploitables. Des appels en faveur de la création d'instances capables de collecter, traiter, documenter et diffuser toute cette mémoire afin de favoriser leur accès au plus grand nombre, sont récurrents mais la mise en pratique de ces actions à l'échelle nationale reste toujours attendue. L'enjeu politique majeur du développement de l'Afrique, en pleine conscience de ses valeurs se situe alors dans la mise en commun des contributions de tous pour la sauvegarde de cette mémoire collective.

Les possibilités de valorisation des particularités culturelles au sein d'une identité nationale forte ont été illustré par le cas des Amazighs en Algérie : où, grâce à

l'engagement des bibliothèques (497 Bibliothèque actives sur le territoire algérien), et à leurs efforts conjugués, des manifestations, des expositions sont organisées pour favoriser la connaissance de la langue amazigh et diffuser le patrimoine culturel amazigh, qui fait partie du patrimoine algérien, qui a enrichi ce peuple, mais s'est fragilisé sur le temps. Et, pour preuve d'engagement et de reconnaissance nationale pour ce particularisme culturel et linguistique, le Haut- commissariat Amazigh a été créé, et les bibliothèques publiques ont fêté officiellement, pour la première fois, le nouvel an amazigh en 2017, en organisant des manifestations culturelles remarquables.

Ces trois interventions ont permis de rendre compte d'une situation environnementale documentaire, qui balaie à la fois les problématiques liées à la transmission du patrimoine oral en Afrique, à l'importance constructive et fondamentale d'une culture nationale par les archives administratives et à la prise en compte de la richesse apportée par des particularismes linguistiques et culturels.

Session 2 : Coopération, réseaux et partenariats

L'intérêt de cette session était basé sur l'existence de réseaux documentaires ou à construire, permettant de gérer et de valoriser le patrimoine immatériel africain. Les trois (03) interventions délivrées ont apporté un éclairage professionnel et expérimenté sur la situation actuelle des collaborations entre institutions et pays d'Afrique, à l'échelle continentale et mondiale.

- Dans une dimension philosophique, Ismaël Abdullahi (USA, Caroline du Nord) a brillamment insisté sur l'importance de l'acquisition de comportements culturels inscrits dans le parcours citoyen, qu'ils soient individuels ou d'ordre national. La culture, envisagée ici comme ressource nationale au même titre que celles du sol, doit être collaborative ; et c'est un devoir pour les bibliothèques et centres d'archives de partager, protéger et nourrir la valeur de ce gisement. Selon l'orateur, cet héritage culturel doit être mis en commun pour être mieux conservé en veillant à ce qu'elle soit diffusée aussi bien sur le plan national que transnational, au travers la numérisation.
- □ La seconde intervention, plus institutionnelle, a été l'occasion de préciser le rôle et les orientations des associations internationales traitant des questions de sauvegarde et de valorisation patrimoniales. John Tsebe (Afrique du Sud), Président

de l'AFLIA, qui est la première association panafricaine des bibliothèques créée en 2013, donne les détails des objectifs de cette jeune association multilingue, ainsi que ses activités. Organisée en fédération, elle a pour but de regrouper toutes les associations nationales des pays d'Afrique afin de mutualiser les ressources et les moyens de diffusion pour donner accès à l'information au plus grand nombre. 150 délégués et 24 pays constituent actuellement l'AFLIA. Il a appelé à approfondir les échanges avec l'IFLA notamment en intensifiant les relations des sections préservation et conservation existantes dans les 2 instances internationales. Les enjeux sont de promouvoir l'utilisation de normes bibliothéconomiques en vigueur, favoriser le développement de la professionnalisation des pratiques de collecte et de gestion documentaire ainsi que la mise en commun des ressources et moyens de diffusion avec des perspectives d'agenda calées sur celles de l'UNESCO. Le présentateur insistera enfin sur l'impérieuse nécessité de protéger et rendre accessible la culture orale, de rendre disponible mondialement l'information produite en Afrique.

- Le Réseau Francophone Numérique (RFN) a été présenté par son coordonnateur au Sénégal, Papa Arona Ndiaye, comme un cas d'excellence en matière de coopération pour clôturer cette très riche session. Il ressort de son intervention que le RFN, créé en 2006, réunit 26 institutions francophones, organisées en réseau dans 19 pays dans le monde, qui ont pour objectif de faire rayonner les cultures francophones et la langue française. Engagé dans des programmes de numérisation patrimoniale du Nord au Sud, ce réseau reflète la diversité des sources francophones sur l'espace numérique. Des moyens ont été mis à la disposition des pays membres pour pouvoir sauvegarder, conserver et reconstituer leur patrimoine grâce à des programmes cohérents de numérisation partagée et de formations professionnalisantes.
- L'Organisation Internationale de la Francophonie, en charge de la coopération multilatérale francophone entre les 84 États et gouvernements qui la composent, apporte aussi son soutien au RFN. C'est ainsi qu'en 2008, une bibliothèque numérique a été créée. Ce réseau qui a alors permis au Sénégal de participer activement à l'ouverture de cette formidable fenêtre vers une audience l'internationale, selon l'orateur, reste considéré comme un cadre structurant pour les intellectuels africains qui pouvaient ainsi partager et travailler en étroite collaboration entre institutions et pays francophones.

Section 3 : Gestion et Valorisation du patrimoine audiovisuel en Afrique francophone.

L'Afrique, particulièrement la « majorité noire » du continent, est, par excellence, le réceptacle de la civilisation de l'oralité, dira Hamet Ba, à l'entame de son intervention. En conséquence, le patrimoine de cette partie de l'univers est fait, en grande partie, de choses immatérielles (chants, danses, rites initiatiques, ...). Le concept « patrimoine », longtemps vu sous l'angle matériel (sites, monuments, ...) a alors en même temps, lancé du discrédit sur les savoirs africains comme savoirs patrimoniaux. Mais, depuis, la conception du patrimoine a évolué, intégrant largement à la fois aussi bien les objets matériels que les choses immatérielles. Parmi le patrimoine immatériel, l'audiovisuel occupe une place de plus en plus croissante avec la perspective toute proche de l'implantation planétaire de la télévision numérique terrestre (TNT). Pour l'auteur, c'est dans l'audiovisuel qu'il sera plus aisé de comprendre le patrimoine oral africain.

Or, le monde de l'archivage audiovisuel étant en perpétuelle mutation, le second orateur a relevé les facteurs dégradants d'ordre biologique, chimique ou mécanique qui menacent ce support et la nécessité d'élaborer une bonne politique de prévention du patrimoine audiovisuel, au risque de perdre ces archives qui ont une valeur inestimable. Aissatou Fall a lors rappelé que les archives audiovisuelles qui comprennent des enregistrements sonores, des films, des vidéos, du multimédia et des photographies représentent une part importante de notre patrimoine matériel et constituent des témoins uniques et authentiques de notre histoire. La conservation préventive de ces archives reste privilégiée afin de prévenir les altérations des supports et de prolonger la durée de vie de ces documents patrimoniaux.

La table Ronde : « Qu'est- ce qu'un document patrimonial vu d'Afrique : Histoire et défis ».

La table ronde a été l'un des moments privilégiés de cette première conférence, de par son thème.

Les interventions argumentaires des 4 panélistes ont permis de préciser les définitions du concept « document patrimonial » en s'attachant au respect des visions et réalités africaines.

Le rappel de l'importance des fondements des origines patrimoniales des africains et la transmission indispensable par les anciens des traditions et pratiques cultuelles ont alimenté les discussions. Le terme de document s'est du coup élargi à tout type de support dans les débats où l'enregistrement de témoignages des "trésors vivants" est considéré comme source patrimoniale à part entière, ainsi que toute forme de transmission d'un savoir local, de pratiques traditionnelles rendant compte de l'existence et/ou de l'histoire d'un groupe social, culturel ou religieux.

Le délicat sujet de la conservation actuelle de sources historiques nationales hors du continent, s'est invité aux débats. D'un côté le souhait ardent d'exiger le rapatriement des archives historiques de l'Afrique coloniale des nations africaines indépendantes, en faire une large diffusion et, de l'autre côté, des réticences à mettre à disposition des contenus qu'on ignore, et qui pourraient davantage fragiliser la paix et la cohésion sociale en Afrique. De ces échanges découle un appel à l'engagement des professionnels de l'information à veiller à la collecte, la sélection et la conservation de ces fonds sans distinction d'origine ni de contenu.

La richesse des interventions, l'engagement des professionnels autour de ces échanges scientifiques et professionnels ont fait de cette première conférence un franc succès.

Il est resté incontestable que le continent africain est riche d'un patrimoine pluriel entre écrit et oralité. Ces deux aspects, essentiels à sa construction, sont donc à prendre en compte avec le même souci de pouvoir les collecter, les comprendre, les analyser et les documenter afin de pouvoir les mettre à disposition pour le plus grand nombre, au- delà des frontières du seul continent africain.

Conclusion et recommandations

A la lumière des échanges nombreux et fructueux qui ont ponctué les 2 jours de débats, d'échanges et de partage de cette conférence, qui s'est tenue à l'université de Cheikh Anta Diop, à l'amphithéâtre de l'EBAD, et autour du thème : *La valorisation du patrimoine documentaire : Une contribution pour le développement local durable en Afrique francophone*, plusieurs axes de travail ont été dégagés et pourraient faire l'objet de pistes pour la prochaine conférence en 2019.

En dehors des constats établis et regrettés sur les conditions de collecte, de sauvegarde et de conservation du patrimoine écrit africain, et qui sont par ailleurs aussi des préoccupations similaires à toutes les autres régions du globe, la spécificité de l'oralité propre à l'héritage culturel de l'Afrique pose de nombreuses questions de méthodes, de moyens et de perspectives.

Dans un premier temps, il serait donc nécessaire de pouvoir établir un recensement des ressources existantes dans les pays membres de l'Afrique francophone : ce travail collaboratif pourrait s'adosser sur des associations déjà en place telles que l'AFLIA, la section Afrique de l'IFLA, le programme PAC et les associations nationales des pays d'Afrique francophone.

Créer une cartographie des ressources patrimoniales sur chaque territoire national, mettre en concordance ces items pourraient faire progresser la recherche historique par le partage et la mutualisation des moyens.

En parallèle de cet état des lieux et l'établissement de ces constats, la création ou l'alimentation d'un réseau documentaire déjà existant pourrait donner une meilleure visibilité de la volumétrie et de la richesse de ce patrimoine fragile et rendre compte au mieux des sources. C'est à ce niveau que l'engagement des professionnels dans ces actions est à organiser, en passant par l'élaboration et le suivi de formations pour les jeunes professionnels, actions déterminantes, s'il en est.

Cependant, par manque de moyens, les institutions africaines existantes dans les pays francophones se trouvent actuellement démunies face à l'immensité numérique de ce patrimoine issu de l'oralité et souvent à cause de la méconnaissance de ces trésors culturels.

où chercher ? comment collecter? comment susciter des dons? comment convaincre de déposer ? comment collecter? comment protéger les auteurs ? quels droits de diffusion

tolérer ?, la création d'une institution unique (à l'échelon national) assurant la collecte, la conservation et la diffusion de ce patrimoine immatériel pourrait prendre tout son sens et ce patrimoine collecté deviendrait un formidable levier économique et culturel pour les pays convaincus par la richesse des valeurs culturelles particulières de l'oralité africaine.

Enfin, c'est en offrant des espaces de discussion entre professionnels engagés dans la conservation et la préservation du patrimoine tels qu'il nous a été donné l'occasion de pouvoir le faire dans le cadre de cette première conférence que nous pourrons, nous, bibliothécaires, conservateurs, restaurateurs, archivistes, historiens et chercheurs, exercer nos missions et faire progresser les activités de notre communauté.

Mieux encore, la conférence PAC de Dakar a eu le mérite d'ouvrir des débats qui se sont focalisés sur l'analyse de l'impact des expériences passées, la prise en compte des enjeux présents et l'évaluation des opportunités futures. De ces débats ont émergé la nécessité d'un engagement des professionnels africains, d'impliquer les peuples autochtones et les communautés locales dans le processus de collecte, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine.

Quelle continuité pour la réflexion lancée ?

La réunion de coordination qui a réuni experts et points focaux du centre PAC IFLA Afrique francophone au lendemain de la conférence, avait pour but d'élaborer une fiche synoptique des activités du Centre et de la conférence. Ainsi :

Des	pistes	de	collaboration	avec	l'AFLIA	ont	été	évoquées,	avec	comme
argu	mentaire	e, d'o	organiser les p	rochai	nes éditic	ns de	e cet	te conférenc	e en m	narge de
la co	nférenc	e de	l'AFLIA pour u	ne plu	s large o	uverti	ure.			
	e sur pi uxième		n comité de ré érence	flexion	dés à pr	ésen	t pou	ır définir les	orienta	itions de
L'intr	oduction	n de	cette activité d	ans le	plan d'ac	tion (de l'A	FLIA.		

ANNEXES

Liste des participants

No	Noms/Prénoms	Institution	Pays	
01	Marie Sophie Dibounje Madiba	OHADA	Cameroun	
02	Fatoumata cissé Diarra	Directeur archives Sénégal	Sénégal	
03	Marwa El Sahn	Centre d'Activité Francophone	Egypte	
04	Papa Arona Ndiaye	Directeur BU-UCAD	Sénégal	
05	Mamadou Diarra	Directeur EBAD/UCAD	Sénégal	
06	Bernard Dione	Directeur des études / EBAD	Sénégal	
07	Adama Aly Pam	BCDEAO	Sénégal	
08	Mamadou Moustapha Niang	IFAN	Sénégal	
09	Oumar Khol	BU-UGB	Sénégal	
10	Veronique Thomé	INHA	France	
11	Hamet BA	RTS	Sénégal	
12	Marietou Diongne Diop	Fondation UCAD	Sénégal	
13	Khedidja Oulem	Université de Tébessa	Algérie	
14	John Tsebe	Président AFLIA	Afrique du Sud	
15	Mohamed Lat seck	EBAD	Sénégal	
16	Dieyi Diouf	EBAD	Sénégal	
17	Ramatoulaye Dibor P. Dian	ASBAD/BUCAD	Sénégal	
18	Aissatou Gaye Fall	RTS	Sénégal	
19	Pr Saliou Mbaye	Ex /Archives Nationales	Sénégal	

20	Seynabou Gnimgue	EBAD	Sénégal
21	Hawa Dia	EBAD	Sénégal
22	Mariane Diop	EBAD	Sénégal
23	Abiré Tombite	EBAD	Sénégal
24	Thierno Kandji	Université de Thiès	Sénégal
25	Mandiaye Ndiaye	BU-UCAD/ASBAD	Sénégal
26	Madeleine Thiaw Mbengue	IREP/UCAD	Sénégal
27	Khoudia Ndiaye cissé	ASBAD	Sénégal
28	Daouda Sow	BUCAD/ASBAD	Sénégal
29	Serges Tchonda	EBAD	Sénégal
30	Carine Amefia-Koffie	EBAD	Sénégal
31	Fatou Fall	EBAD	Sénégal
32	Michel Mouteng	CESAG	Sénégal
33	Abdoulaye Sarr	Rectorat/UCAD	Sénégal
34	Baboucar Dieme	BU/UCAD	Sénégal
35	Traore Minata	BU/Bobo Diolasso	Burkina-Faso
36	Sokhna Fall	ASBAD/DANTEC	Sénégal
37	Anne marie Diop	Archives et Documentation DGPPE	Sénégal
38	Ramatoulaye Seck	EBAD	Sénégal
39	Binta Barry	EBAD	Sénégal
40	Amadou Lamine Ngom	BU-UCAD	Sénégal
41	Coumba Dia Niang	ASBAD	Sénégal
42	Diagbouga benoita	INSS/CNRST	Burkina Faso
43	Nafissatou Diallo	EBAD/UCAD	Sénégal
44	Khadidiatou Diallo	MEPA	Sénégal
45	Banwame Yaboul	EBAD/ASBAD/UCAD	Sénégal
46	Noëlly Mancor	EBAD/ASBAD	Sénégal
47	Nafissatou Mandiang	EBAD/UCAD	Sénégal

48	Mor Dieye	EBAD/UCAD	Sénégal
49	Babacar Diouf	ASBAD	Sénégal
50	Bara Sylla	MEFP/CPM	Sénégal
51	Ismail Abdullahi	NCCU	USA, Caroline du Nord
52	Ndongo Magnanock Danielle	EBAD	Sénégal

Liste des membres du comité scientifique

Président : Pr Saliou Mbaye, ancien directeur des Archives Nationales du Sénégal Vice-Présidente : Marie Sophie Dibounje Madiba, Coordinatrice du Centre PAC

Membres

- 1. Dr Adama PAM, Archiviste paléographe, Sous-Directeur à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), Dakar, Sénégal
- 2. Antonin Benoit Diouf, Conservateur, IDEP- Dakar
- 3. Bernard Dione, Directeur des études à l'EBAD
- 4. Madame Awa Cissé Diouf, Conservateur et responsable du Programme propriété intellectuelle de du COBESS,
- 5. Dr Dievi Diouf, EBAD
- 6. Fatima Fall, Directrice CDRS, Université Gaston Berger, Dakar
- 7. Madame Fatouma Cissé Diarra, Directrice des Archives du Sénégal
- 8. M. Mamadou Moustapha Niang, Conservateur à l'IFAN, spécialiste du patrimoine documentaire audio-visuel.
- 9. Mandiaye Ndiaye, President de l'ASBAD
- 10. Mohamed Lat Sack DIOP, EBAD
- 11. Madame NafissatouBakhoum, Conservateur et coordonnateur du projet "Biens culturels africains" de l'IFAN
- M. Oumar Khol, Conservateur des bibliothèques spécialisé en patrimoine BU-UGB de Saint-Louis

Liste des membres du comité d'organisation

Président: Mandiaye Ndiaye, Président de l'ASBAD, Dakar- Sénégal **Vice-Président**: Thierno Kandji, Secrétaire Général ASBAD, Dakar- Sénégal **Membres**

- 1. Assane Fall, Dakar, Sénégal
- 2. Awa Ndoye DIOP, Dakar, Senegal
- 3. Khoudia Ndiaye CISSÉ, Dakar, Senegal
- 4. Coumba DIA, Dakar, Senegal
- 5. Babacar DIOUF, Dakar, Senegal
- 6. Madeleine Thiaw MBENGUE, Dakar, Sénégal
- 7. Daouda SOW, Dakar, Sénégal

Rapporteur Général : Veronique Thomé, membre du Comité Permanent de la Section Conservation et Preservation de l'IFLA

Programme

Vendredi 17 Novembre 2017

09h-09h30 : Accueil des participants

09H30-11H30 : Allocutions et Discours d'ouverture

09h30-09h45: Allocution de bienvenue de madame Marie Sophie Dibounje MADIBA;

Coordinatrice du PAC/IFLA-Afrique Francophone, Cameroun 09H45- 10H - Allocution de Monsieur Mamadou DIARRA ; Directeur de l'EBAD, Sénégal

10h - 10h15 : Allocution de Monsieur Mandiaye NDIAYE, Président de l'ASBAD, Sénégal 10h15-10h30 : Allocution de Monsieur John TSEBE, Président de l'AFLIA, Afrique du Sud

10h30- 11h00 : Communication du Professeur Saliou MBAYE, Président du Comité scientifique, Sénégal

11h00-11h30 : 11h30-12h30 : Cocktail d'ouverture

11h30-12h30 : Conférence d'ouverture « L'implication de l'IFLA dans le patrimoine culturel – du global au local » Dr Marwa El SAHN, Directrice du Centre d'activités francophone à la bibliothèque d'Alexandrie et membre du Conseil d'Administration de l'IFLA, Responsable du Programme Patrimoine et Représentante officielle de l'IFLA. Egypte

12h30-14h 30 Déjeuner 15h - 17h30 : Travaux

15h-16 h30

Session 1 : Patrimoine et politique gouvernementale

Modérateur : **Madame Fatoumata Cissé DIARRA**, Directeure des Archives

Nationales du Sénégal

Rapporteur :Awa Cissé DIOUF, Conservateur et Responsable du Programme propriété intellectuelle de du COBESS. Sénégal Les enjeux et les défis épistémologiques de la valorisation du patrimoine documentaire Hamet BA, RTS -Sénégal

Archives, mémoire et développement en Afrique

Adama Aly PAM, P.Hd, BCEAO-Sénégal

Enjeux et défis de la valorisation du patrimoine culturel amazigh dans les bibliothèques publiques algériennes

Dr.khedidja OULEM. Université de Tebessa-Algérie

Plan de réorganisation post-conflit des archives de l'Université Alassane Ouattara.

Dr Gilbert TOPPE, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire

16h30-17h30

Session 2 : Coopération, réseaux et partenariats

Modérateur : Bernard Dione, PhD.

EBAD/UCAD-Sénégal

Rapporteur: Mohamed Lat SECK, EBAD

Senegal

Cooperation, Networking and partnership for the safeguarding of heritage documentation

Dr ABDULLAHI Ismail, SLIS-North Carolina University; USA

AFLIA and Its relationship to PAC Program

Mr. John TSEBE. AFLIA President, Afrique du Sud

Réseau francophone numérique : opportunités et défis pour l'Afrique francophone.

M. Papa Arona NDIAYE, Directeur de la bibliothèque Universitaire de Dakar, Sénégal

Echanges et débats

18h

Fin des travaux de la journée

Jour 2: Samedi 18 Novembre 2017

9h-9h30

Accueil café thé

10h-11h30

Session 3 : Gestion et Valorisation du patrimoine audiovisuel en Afrique francophone.

Modérateur : Adama Aly PAM. PhD

BCDEAO. Sénégal

Rapporteur : **Mamadou Moustapha NIANG**, Conservateur à l'IFAN, Sénégal

La contribution des archives audiovisuelles au développement de la cote d'ivoire émergente en 2020

BAHI Gouro Venance, Directeur des Archives Nationales de la Côte d'Ivoire

Avènement du patrimoine immatériel et valorisation du patrimoine audiovisuel africain.

Ahmed BA, RTS- Sénégal

Prévention de la dégradation des supports audiovisuels

Aissatou Gaye FALL, RTS - Sénégal

Etat civil et archives, (Côte-d'Ivoire)

11h30-12h20

Echanges/débats

12h30- 14h : Déjeuner

14h-16h: Table ronde

Modérateur : Dr Mor DIEYE,

EBAD/UCAD Sénégal

Panélistes:

1.Dr Adama Ly PAM, Archiviste

paléographe (Sénégal)

2. **Dr Fatoumata Cissé DIARRA**, Directeure des Archives Nationales du

Sénégal (Sénégal)

3. **BAHI Gouro Venance**, Directeur des Archives Nationales de la cote d'ivoire,

4. Dr Dieyi DIOUF, EBAD- Sénégal

Rapporteur : Oumar KHOL, Conservateur des bibliothèques spécialisé en patrimoine BU-UGB de

Saint-Louis - Sénégal

Qu'est-ce qu'un document patrimonial vu d'Afrique francophone ? (Histoire et défis.)

16H-16H15

Pause-café

16h30-17h

Rapporteur Général : Véronique

THOME

Conservateur en chef des Bibliothèques. Membre du Comité permanent de la section Conservation et Préservation de l'IFLA. France Lecture de la synthèse des travaux.

17h 30

Fin des travaux

20h: Diner -hors site

Jour 3 : Dimanche, 19 Novembre 2017

9h-9h30 : Accueil café/ thé

10h à 12h : séance de travail

Président de séance : Marie Sophie Dibounje MADIBA, Coordinatrice Centre PAC-Afrique Francophone, Cameroun Rapporteur : Thierno KANDJI, URFS-

Université de Thiès, Sénégal

Séance de travail : Responsable PAC-points focaux PAC- comité de réflexion du PAC-Officiels de l'IFLA, Personnes ressources.

12h-13h : Départ des participants

Quelques photos des travaux de la conférence























